

NATRUE - COSMÉTIQUES

FICHES-LABELS

[mise à jour : 04/2017]



Résumé des critères : Marquage volontaire, international, avec contrôle indépendant, certifiant 3 catégories de cosmétiques : naturels, en partie bio et bio.

Nom officiel

Natrue

Produits concernés

Cosmétiques naturels et biologiques.

Portée du label

Environnement, santé et social.

Critères du label

Natrue certifie que

- les produits ne contiennent que des substances naturelles ou transformées d'origine naturelle, de préférence biologiques. Il exclut parfums et colorants synthétiques, produits d'origine pétrochimique

(**paraffines, PEG, -propyl-, -alkyl-, etc.**), silicones, OGM...

- l'irradiation des produits finis et des ingrédients, l'expérimentation animale pour les produits finis sont interdites
- les procédés de fabrication autorisés sont limités et respectueux de l'environnement.
- la transformation des substances naturelles se fait selon des procédés physiologiques connus
- les aspects de développement durable tout au long la chaîne de production ainsi que le respect de la biodiversité sont pris en compte

3 niveaux de certification

- les **cosmétiques naturels**, niveau de base auquel tous les produits certifiés doivent satisfaire;
- les **cosmétiques en partie bio** : 70% des ingrédients naturels, ou transformés d'origine naturelle, doivent provenir de cultures biologiques contrôlées et/ou d'une cueillette sauvage contrôlée ;
- les **cosmétiques bio** : 95% des ingrédients naturels, ou transformés d'origine naturelle, doivent provenir de cultures biologiques contrôlées et/ou d'une cueillette sauvage contrôlée.

COSMÉTIQUES NATURELS

Les matières premières naturelles chimiquement non modifiées doivent être de préférence de qualité certifiée bio. Les substances transformées d'origine naturelle ne sont autorisées que lorsqu'aucune substance naturelle chimiquement non modifiée ne peut en remplacer leur fonction. Les substances transformées d'origine naturelle sont toujours obtenues à partir de substances authentiquement naturelles, le pétrole en étant exclu.

COSMÉTIQUES NATURELS EN PARTIE BIO

En plus des exigences de base des cosmétiques naturels, le produit doit contenir (pourcentage dans la formule complète) au moins 15% de substances naturelles non modifiées chimiquement et au maximum 15% de substances transformées d'origine naturelle. Au moins 70% des substances naturelles d'origine végétale ou animale doivent être certifiées bio et/ou issues d'une cueillette sauvage contrôlée, certifiée par un organisme ou une autorité de certification dûment reconnu(e).

BIOCOSMÉTIQUES

Ces cosmétiques répondent aux exigences de base. En outre, le produit doit contenir (pourcentages dans la formule complète) au moins 20% de substances naturelles non modifiées chimiquement et au maximum 15% de substances transformées d'origine naturelle, à l'exception des pains de savons.

Les substances naturelles d'origine végétale ou animale - et, le cas échéant, de substances transformées d'origine naturelle, contenues dans le produit doivent provenir au moins à 95% de cultures biologiques contrôlées et/ou d'une cueillette sauvage contrôlée, certifiée par un organisme ou une autorité de certification dûment reconnu(e).

L'utilisation d'emballages est à limiter autant que possible.

Référentiel du label

http://www.natrue.org/fileadmin/natrue/downloads/Criteria_3.5/FR-NATRUE-Label_Requirements_V3.5.pdf

Qui est « derrière » ce label ?

NATRUE - The International Natural and Organic Cosmetics Association A.I.S.B.L.

Square de Meeûs 37, 1000 Brussels (Belgium)

E-mail : info@natrue.eu

Site web : www.natrue.org

Contrôle indépendant

NATRUE et son Comité Scientifique protègent la qualité du label. Des partenaires indépendants gèrent le processus de certification. Chaque produit est contrôlé par des organismes de certification/de contrôle entièrement indépendants. Les fabricants travaillent avec les certificateurs de leur choix pour faire contrôler matières et produits.

Liste des certificateurs : <http://www.natrue.org/fr/information-pour/fabricants/certificateurs/>

Avis d'écoconso

Label exigeant, fiable et transparent. Produits disponibles principalement en magasins écologiques / bio et en parapharmacie, de même que dans certains secteurs de la grande distribution.

Références d'écoconso

- FC 169 : [les labels pour cosmétiques](#)

Lien vers un catalogue de produits labellisés

<http://www.natrue.org/information-for/consumers/products/>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/natrue-cosmetiques>

[2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/etiquetage>

[3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/cosmetiques>

[4] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/label>

[5] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/cosmetiques>

[6] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/natrue>

[7] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[8] http://www.natrue.org/fileadmin/natrue/downloads/Criteria_3.5/FR-NATRUE-Label_Requirements_V3.5.pdf

[9] <mailto:info@natrue.eu>

[10] <mailto:nfo@natrue.eu>

[11] <http://www.natrue.org>

[12] <http://www.natrue.org/fr/information-pour/fabricants/certificateurs/>

[13] <https://www.ecoconso.be/fr/Les-labels-pour-cosmetiques>

[14] <http://www.natrue.org/information-for/consumers/products/>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

